



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES COEURS-VAILLANTS

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

AOÛT 2017

PROJET

INTRODUCTION

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à leur réussite ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique. Pour l'exercice de ces fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école. À cette fin, il favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et les représentants de la communauté, ainsi que leur participation à la réussite des élèves.

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique (art. 82 et 83), le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel présentant un bilan de ses activités et il informe annuellement les parents ainsi que la communauté des services que l'école offre en rendant compte de leur qualité, notamment lors de l'assemblée générale des parents ou des rencontres du conseil.

À titre de président, et au nom de tous les membres, je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel 2016-2017 du conseil d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants, qui a été adopté par les membres lors de la réunion du 23 août 2017.

Denis Royer

Président du conseil d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants 2016-2017

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

L'École des Cœurs-Vaillants compte 625 élèves du préscolaire à la 6e année, répartis dans deux écoles, soit l'école Cœur-Vaillant, située sur le boulevard Neilson, et l'école Cœur-Vaillant-Campanile, située sur le chemin Sainte-Foy. L'École des Cœur-Vaillants est la première école communautaire entrepreneuriale au Québec et au Canada. Elle est membre du Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales (RQEEE).

La mission poursuivie par les membres du personnel de l'École des Cœurs-Vaillants, en collaboration avec les parents, les représentants de la communauté et les commissaires, est de développer dès le plus jeune âge une culture de l'entrepreneuriat au service de la santé globale des enfants.

Selon la pédagogie entrepreneuriale véhiculée par le programme SAC Entrepreneuriat, l'enfant est amené à développer des valeurs, des forces et des compétences dans la programmation régulière, dans la programmation des activités parascolaires, de même que dans divers types de microentreprises. Les différentes activités qui sont proposées chaque année par le personnel scolaire sont liées à cette philosophie. Le programme permet aux enfants de vivre des expériences variées dans les volets sport, arts, culture et entrepreneuriat.

De plus, l'école Cœur-Vaillant-Campanile accueille 4 classes spécialisées d'élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) qui proviennent de l'ensemble du territoire de la commission scolaire.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 2016-2017

L'assemblée générale des parents a eu lieu le 20 septembre 2016 dans les locaux de l'école Cœur-Vaillant. Lors de cette assemblée, le président a déposé le Rapport annuel 2015-2016 du conseil d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants. Les principaux projets conduits au cours de l'année 2015-2016 et ceux envisagés pour l'année 2016-2017 ont été présentés par la direction.

L'assemblée générale a pour principal objectif d'élire ses représentants au conseil d'établissement et au comité de parents. Cinq postes de représentants des parents étaient à pourvoir au sein du conseil d'établissement.

À suite de l'élection, mesdames Marie-Christine Nolet, Éline Lajoie et Carole-Ann Tanguay, et Monsieur Denis Royer, ont été élus respectivement représentantes et

représentant des parents, et ce, pour un mandat de deux ans. Madame Marie-Christine Nolet a été élue représentante au comité de parents.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017

Ainsi, au terme de l'assemblée générale, et à la suite des élections tenues pour chacune des catégories de personnel de l'École des Cœurs-Vaillants et de la nomination des représentantes de la communauté, les membres du conseil d'établissement pour l'année 2016-2017 étaient les suivants :

M. Assi Patrice Ayé, représentant des parents
M. Simon Bégin, représentant des parents
M^{me} Natalie Blais, directrice
Mme Marie-Pierre Blanchette, représentante du personnel enseignant
Mme Alexie Brindamour, représentante du personnel enseignant
Mme Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant
Mme Guyliane Chamberland, représentante des services de garde
Mme Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
M^{me} Chantale Côté, représentante du personnel enseignant
M^{me} Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant
M^{me} Valérie Gauthier, directrice adjointe
M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents
M^{me} Élane Lajoie, représentante des parents
M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents
M^{me} Claire Permillieux, représentante des parents
Mme Hélène Rathier, représentante du personnel professionnel
M. Denis Royer, représentant des parents
Carole-Ann Tanguay, représentante des parents
M. Dominic St-Pierre, représentant des parents

Le conseil a aussi accueilli lors de ses réunions les commissaires représentant les circonscriptions électorales scolaires sur lesquelles sont situées les deux écoles.

LES MEMBRES DU BUREAU

À la rencontre du conseil du 13 octobre 2015, les membres ont procédé à l'élection du bureau. Au terme de ce processus, les personnes suivantes ont été élues ou nommées aux différents postes :

- Au poste de président : M. Denis Royer
- Au poste de vice-président : M. Dominic St-Pierre
- Au poste de trésorière : M^{me} Marie-Ève Jalbert

Par ailleurs, à la suite de la démission du vice-président, M. Dominic Saint-Pierre, le conseil a élu Madame Marie-Christine Nolet à titre de vice-présidente.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL

Au cours de l'année 2016-2017, le conseil a tenu huit réunions ordinaires selon le calendrier suivant : 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre 2016, et 21 février, 11 avril, 16 mai, 13 juin et 23 août 2017.

LES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À LA VIE SCOLAIRE

Afin d'assurer la réalisation du projet particulier de l'école et de fournir aux élèves toutes les occasions possibles de développer leur plein potentiel, un grand nombre d'activités éducatives, culturelles et sportives ont été mises en œuvre par le personnel de l'école, en collaboration avec les différents partenaires et avec l'appui du conseil d'établissement. L'énumération suivante ne prétend pas à l'exhaustivité; elle cherche plutôt à illustrer l'implication de toutes et de tous dans la conduite d'activités stimulantes.

- Les journées de plein air au camp Saint-François, au cours desquelles les enfants ont pu exercer différentes activités;
- La découverte du divers pays partageant des jeux similaires au Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy;
- Les ateliers de préparation au théâtre;
- Les pièces « Le petit ours gris de la Mauricie », et « Nous sommes en équilibre fragile », produites par le Théâtre des gros becs;
- La pièce de théâtre le Grand bal de Noël, présentés au Palais Montcalm;
- La pratique de différents sports au Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval;
- Les activités en lien avec les amérindiens;
- Le défi de la santé à la base de plein air de Sainte-Foy;

PROJET

- Les contes traditionnels à l'École secondaire De Rochebelle;
- La visite du Salon international du livre;
- Les visites guidées du Vieux-Québec et de la Place Royale;
- Les visites d'expositions au Musée de la civilisation;
- L'activité de lecture dans le noir;
- La Fête de quartier;
- La participation des élèves au spectacle de la troupe « V'la l'bon vent » à la salle Albert-Rousseau;
- Le colloque sur l'entrepreneuriat, qui a permis de mettre en lumière les talents des élèves;
- Les concerts de piano et de violon;
- Les soupers spaghetti de la fondation de l'École des Cœurs-Vaillants;
- Les sorties organisées par le personnel de l'école, notamment au marais Léon-Provencher, à la piscine, à la plage Jacques-Cartier, à la butte Myrand et à la base de plein-air;
- Les activités tenues à l'école, entre autres la boîte à sciences, Science en folie, le patinage libre, les ateliers sur divers sujets, le spectacle de l'Halloween, Zoom nature : le corps humain, Aquaterre, les îles de la survie, le conte d'Isabeau, la visite de l'auteure Carolyn Chouinard et les ateliers de la bourse du carbone.

Il est important aussi de souligner les travaux qui ont été conduits dans le cadre du projet de renouvellement de la cour de l'école Cœur-Vaillant Campanile en lien avec de nombreux partenaires et des parents engagés.

LES PRINCIPAUX DOSSIERS QUI ONT INTERPELÉ LE CONSEIL AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017

Conformément au mandat qui lui est confié en vertu de la Loi sur l'instruction publique, le conseil s'est penché sur un certain nombre de dossiers au cours de l'année 2015-2016.

Les classes du trouble du spectre de l'autisme à l'École Cœur-Vaillant Campanile

Les membres du personnel de l'école Cœur-Vaillant Campanile ont poursuivi sans relâche leurs efforts amorcés au cours de l'année 2015-2016 dans le soutien aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme. Au nombre des faits marquants

de l'année figurent le reportage de Radio-Canada et la collaboration développée avec la Fondation Jovia.

La convention de gestion et le plan de réussite

En novembre, la direction a présenté le bilan de la mise en œuvre du plan de réussite 2015-2016, faisant état des taux de réussite des élèves aux épreuves de fin d'année en français et en mathématiques dans les deux écoles par rapport aux taux observés dans la commission scolaire. Les écoles se distinguent tout particulièrement en ce qui a trait à la réussite en lecture et en écriture.

Le Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation

Conformément aux dispositions de la loi, la direction de l'École, en collaboration avec les membres du personnel, a présenté au conseil les ajustements apportés au Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Afin d'assurer la pertinence des actions proposées, la direction administrera un sondage au cours de l'année 2017-2018. Les résultats de ce sondage pourront aussi alimenter la réflexion sur la mise à jour du projet éducatif.

Le cadre de référence des frais chargé aux parents

Afin d'encadrer la procédure d'approbation des frais chargés aux parents par le conseil d'établissement, le conseil a approuvé au cours de l'année un cadre de référence. Ce cadre établit l'adéquation entre d'une part la qualité du matériel et des services destinée aux élèves et la pertinence des activités éducatives et, d'autre part, la capacité de payer des parents.

Les autres dossiers

Le conseil s'est aussi penché sur un certain nombre de dossiers d'importance pour l'École. Toujours dans la perspective que les meilleurs services possible soient offerts aux enfants, le conseil a reconduit le protocole d'entente avec le Club des petits déjeuners. Il a aussi approuvé l'entrée progressive sur trois jours des élèves du préscolaire, tout en émettant de profondes réserves quant au choix de la modalité qui ne favoriserait pas la prise en compte de leurs caractéristiques.

Le conseil a bénéficié des informations et des explications fournies par les membres du personnel des deux écoles et, dans ce contexte, il a approuvé les principes d'encadrement des frais chargés aux parents et la grille-matières.

Le conseil a aussi été consulté sur un certain nombre de dossiers, notamment le cadre d'organisation des services éducatifs 2017-2018, les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2017-2018, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 et les prévisions de clientèle.

CONCLUSION

À la lumière des informations contenues dans ce rapport, la lectrice ou le lecteur pourra constater le dynamisme qui a caractérisé l'École des Cœurs-Vaillants au cours de la dernière année. L'accueil des familles en provenance de tous les coins de la planète, une démarche portée par le slogan Le tour du monde en 180 jours et le pavoisement du hall d'entrée, constitue une magnifique illustration de ce dynamisme à caractère profondément humanitaire.

Au cours de l'année 2017-2018, le conseil suivra avec attention les développements liés à la mise en œuvre du projet de loi 105, qui aura pour conséquence la mise à jour du projet éducatif de l'école. Les travaux menés au cours des dernières années pourront toutefois servir de pierres de gué à ce nouvel opus. Le Conseil sera par ailleurs un interlocuteur attentif au projet de désinstitutionalisation de l'école des Cœurs-Vaillants.